



SNUDI-FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Changement de seuils pour les classes des écoles du Rhône : le compte n'y est pas !

Le 17 décembre 2024, le SNUDI-FO s'était adressé à l'inspecteur d'académie pour revendiquer la baisse des effectifs dans les classes du département, qui sont parmi les plus chargées du pays ! En janvier 2025 l'inspecteur d'académie refusait cette demande en raison de « l'instabilité politique » et du manque de visibilité sur le budget !

Lundi 13 octobre 2025, lors d'une audience avec le nouvel inspecteur d'académie, le SNUDI-FO a de nouveau exigé la baisse des effectifs par classe.

En réponse à cette revendication, l'inspecteur d'académie a annoncé vouloir revoir les seuils pour les écoles du Rhône et a convoqué un groupe de travail jeudi 16 octobre 2025. Lors de ce groupe de travail, le SNUDI-FO a encore une fois exigé une baisse des seuils de fermeture de classes. Rappelons que plus de 150 classes ont fermé dans le département à la rentrée 2025 conséquence du budget Bayrou !

L'inspecteur d'académie présente de nouveaux seuils

Lors de ce groupe de travail, l'inspecteur d'académie a présenté les nouveaux seuils qu'il entend appliquer à la rentrée 2026.

En maternelle, si des seuils plus favorables sont appliqués pour les écoles en zone en ordinaire, aucune amélioration pour les écoles en DIF, REP et REP+ ! En effet, le repère de fermeture des classes maternelle ne change pas dans l'éducation prioritaire ! Avec les repères proposés, il pourra toujours y avoir des classes hors GS à 25, 26 ou 27 élèves ce qui est encore beaucoup trop élevé !

En élémentaire, aucun changement n'est prévu pour les écoles en zone ordinaire et en DIF. Des classes à 27 seront toujours possible ! Seule une amélioration des seuils d'ouverture et de fermeture est apportée pour les écoles en REP et en REP+.

Pour le rural, la revendication du SNUDI-FO ne reste « pas plus de 25 élèves par classe », ce qui n'a pas été retenu par l'inspecteur d'académie puisque les classes pourront monter jusqu'à 27 !

Par ailleurs, aucune garantie sur les respects des effectifs à 12 en CP et CE1 et 15 en maternelle en REP et REP+ !

Pas de baisse significative des seuils de fermeture : une rentrée sous le signe des 1 891 suppressions de postes du budget Lecornu !

En définitive, l'inspecteur d'académie a surtout décidé des baisses de repères pour les ouvertures, mais pas de baisse significative pour les seuils de fermeture. Avec la baisse démographique il est à prévoir un projet de carte scolaire comportant nombre de fermetures de classes pour la rentrée 2026, d'autant plus que le budget Lecornu prévoit 1 891 suppressions de postes dans les écoles publiques !

Nul doute que ces suppressions de postes auront des conséquences catastrophiques dans notre département : nouvelles fermetures de classes, manque de remplaçants, toujours moins de postes dans les établissements spécialisés et les ULIS alors que plus de 1 000 élèves n'y trouvent pas de place !

Décharge de direction, consigne des IEN : le SNUDI-FO défend les revendications !

Enfin le SNUDI-FO avait demandé que les directeurs d'écoles DIF bénéficient d'une décharge de direction basée sur le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 (même si ce dédoublement n'est pas effectif dans les faits). Cette revendication n'a pas été entendue !

Enfin, lors du GT du 16 octobre, le SNUDI FO a demandé l'arrêt de la consigne donnée aux IEN de minorer les cohortes et de fait les prévisions d'effectifs effectuées par les directrices et directeurs d'école. L'administration nous a répondu que les chiffres proposés par le ministère correspondraient plus aux prévisions réelles, et que les circonscriptions doivent faire correspondre les chiffres donnés par l'administration. Il faudrait que l'écart entre les prévisions et le constat réel soit le plus juste possible, il était de 166 cette année dans le Rhône. Encore une conséquence du budget d'austérité imposé par les différents gouvernements Macron !

Le SNUDI FO a demandé l'arrêt des effectifs cibles demandés aux circonscriptions et la remontée des effectifs réels par les IEN.

Maternelles

	Barèmes à la rentrée 2025		Proposition pour 2026	
	E/C après retrait	E/C avant création	E/C après retrait	E/C avant création
Ordinaires	29	31	27	28
DIF	25	29,07-30	25	27
REP	25	29,07-30	25	27
REP+	25	27,07-28	25	27

Elémentaires

	Barèmes à la rentrée 2025		Proposition pour 2026	
	E/C après retrait	E/C avant création	E/C après retrait	E/C avant création
Ordinaires	26	27-27,25	26	27-27,25
DIF	24	25-26,20	24	25-26,20
REP/REP+	26	26	23	25

Ruralité

		Barèmes à la rentrée 2025		Proposition pour CSASD	
		E/C après retrait	E/C avant création	E/C après retrait	E/C avant création
Ordinaires	MAT	29	31	25	27
	ELEM	26	27-27,25		